

COMMUNE DE COQUAINVILLIERS

COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 24 janvier 2022 à 20 h 30

Date de convocation : 17 janvier 2022
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 14

NOMS	PRENOMS	PRESENTS	POUVOIR
BOUTY	Louis	X	
BRU	Claire	X	
DECHAUFFOUR	Elisabeth	X	
DOYHAMBOURE	Camille	X	
DUBOIS	Pascale	X	
LEBOCQ	Pascal	X	
LEBRUN	Charles-Henry		E. SOPHIE
LEGROS	Béatrice	X	
LEGROS	Christian	X	
LENOIR	Michel	X	
MARTIN	Didier	X	
SADOUN	Si Sadhek	X	
SOPHIE	Evelyne	X	
TELFOR	Eric	X	
TOURSCHER	Alexandre	X	

Secrétaire de séance : Mr L. BOUTY

Le compte rendu de la dernière séance est approuvé.

1. Protection sociale complémentaire

Le Centre de Gestion du Calvados demande que les Conseils municipaux engagent une réflexion de principe sur les nouvelles dispositions en matière de protection sociale complémentaire des agents territoriaux.

L'obligation de mettre un système de protection sociale complémentaire sera effective en 2025.

Le Conseil municipal prend acte des nouvelles dispositions prochainement en vigueur en matière de protection sociale complémentaire des agents territoriaux et donne un accord de principe pour participer à l'enquête du Centre de Gestion.

2. Dissolution de l'association de gestion de la cantine – encaissement

Suite à la dissolution de l'association de gestion de la cantine, le solde bénéficiaire a été transmis en trésorerie au profit de la commune de Coquainvilliers : 20 463,68 €.

Le Conseil municipal accepte l'encaissement de cette recette.

Mme le Maire félicite les membres de l'association et leur bonne gestion.

3. Fixation du prix de cession – trottoir Place Paul Cornu

Lors de la délibération en date du 23 août 2021, le Conseil municipal avait accepté le déclassement d'une bande de terre (environ 20 m2) place Paul Cornu avec un prix de cession entre 10 € et 20 € le m2.

Depuis, le bornage de la parcelle a été réalisé.

Pour que le notaire puisse réaliser l'acte de cession, il est proposé au Conseil municipal de fixer un prix de vente de la parcelle d'une superficie de 23 m2.

Le Conseil municipal fixe le prix de cession à 10 € le m2, soit 230 euros.

4. Modification du montant mensuel des charges locatives

Depuis le 01 janvier 2020, le locataire du logement situé au-dessus de la mairie règle 80 € de charges par mois (gaz, eau). Or, au vu de sa consommation, il est nécessaire de diminuer les charges mensuelles.

Le Conseil municipal décide de fixer le montant des charges mensuelles à 40 €.

5. Mise à jour des tarifs de location des salles

Après discussion, le Conseil municipal décide de fixer les tarifs ci-dessous pour la location des salles, à partir du 01 février 2022.

Concernant la mise à disposition des salles pour les activités, le coût horaire des charges sera établi et le point sera à l'ordre du jour d'une prochaine séance.

Location de la cantine

01.10 au 30.04 = 250.00 € le week-end

01.05 au 30.09 = 190.00 € le week-end

Caution : 150.00 €

La cantine est louée aux administrés de la commune de Coquainvilliers.

Location de la salle polyvalente

Vin d'honneur

01.10 au 30.04 = 200.00 € la journée

01.05 au 30.09 = 150.00 € la journée

Manifestations diverses

01.10. au 30.04 = 250.00 € la journée / 150.00 € la demi-journée

01.05. au 30.09 = 200.00 € la journée / 120.00 € la demi-journée

Vente expo

01.10 au 30.04 = 280.00 € la journée / 490.00 € 2 jours

01.05 au 30.09 = 240.00 € la journée / 390.00 € 2 jours

Caution : 150.00 €

Cérémonie familiale, suite à un enterrement au cimetière communal

Mise à disposition gratuite, aux administrés de la commune de Coquainvilliers.

Prêt des tables et des chaises de la salle polyvalente aux administrés de la commune

0.50 € la chaise

2.00 € la table

Caution : 20.00 €

Prêt du camion communal aux associations de la commune.

Gratuit, avec des déplacements de moins de 10 km

Remise à niveau du carburant, si déplacement de plus de 10 km.

location des salles aux administrations

- Tarif « réunion » du 01.10 au 30.04 : 70 €

- Tarif « réunion » du 01.05 au 30.09 : 50 €

6. Commission Travaux

Rue du Pontif / rue Fontaine Saint Martin, la modification de la circulation, devant l'école, est en cours de réflexion pour sécuriser l'accès au groupe scolaire.

Les arbres à l'entrée du bourg doivent être taillés.

Le portail du bâtiment sera posé courant février 2022.

Le « trou » formé à proximité de l'ILM est sécurisé sur 3 mètres de périmètre.

7. Ecole – services périscolaires

Un service minimum a été mis en place, lors de la grève des enseignants, le jeudi 13 janvier.

Au vu du protocole sanitaire, les enseignants et les élus assurent le service du midi.

Le cuisinier est absent, toute la semaine, ses collègues assurent ses tâches.

8. Bulletin communal

En cours d'impression.

9. Grandes lignes budgétaires 2022

- parking de l'école,
- aménagement de la cantine scolaire,
- voirie,
- réflexion sur l'acquisition d'un véhicule pour le service technique,
- chauffage des salles

10. Questions diverses

Micro-folies : La Micro-Folie est articulée autour du Musée numérique. Réunissant plusieurs milliers de chefs d'œuvre de nombreuses institutions et musées, nationaux et internationaux, cette galerie d'art numérique est une offre culturelle inédite. La Micro-Folie s'installera à Coquainvilliers soit en mai, soit en octobre/novembre 2022, pour une durée de 1 mois.

La boîte à livres est en fonctionnement à l'espace de loisirs.

Commission Budget : 21 février 2022 à 20 h 30

Commission Travaux : 28 février 2022 à 19 h 00

Date prochaine séance du Conseil municipal : 07 mars 2022 à 20 h 30